

[Voir la version en ligne](#)

## La campagne de vaccination contre la Covid-19 à Nyons



La campagne de vaccination contre la Covid-19 a débuté le 27 décembre 2020. Elle va se poursuivre suivant les différentes étapes recommandées par la Haute Autorité de Santé (HAS) tout au long de l'année 2021.

**La vaccination est désormais ouverte à l'ensemble des personnes volontaires de plus de 75 ans ou présentant des comorbidités avec risque de forme grave de COVID-19.**

La Municipalité a organisé la mise en place du centre de vaccination de Nyons, en collaboration avec les différents acteurs impliqués (ARS Auvergne-Rhône-Alpes et médecins référents Covid-19 de Nyons notamment).

Le centre est installé depuis cette semaine dans une partie de la **nouvelle Maison de Pays**. Élus et services communaux se sont réunis afin de coordonner la mise en place du centre et d'équiper le bâtiment (tables, paravents, cheminements, matériel informatique, etc). Les médecins du Nyonsais-Baronnies participent au projet et s'organisent pour les séances de vaccination.

**L'inscription préalable à la vaccination se fait obligatoirement par téléphone : 04 75 26 12 87 (du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h).**

Consultez le site [www.nyons.com](http://www.nyons.com) pour une information actualisée

Hôtel de Ville de Nyons  
Place Buffaven BP 103  
26110 Nyons  
[mairiedenyons@nyons.com](mailto:mairiedenyons@nyons.com)



Vous n'êtes plus intéressé ? Désinscrivez-vous.

Envoyé par

 **sendinblue**

Si vous souhaitez vous désinscrire de notre newsletter, cliquez [ici](#)